



## **POLITIQUE POUR CONTRER LE HARCÈLEMENT ET LA DISCRIMINATION**

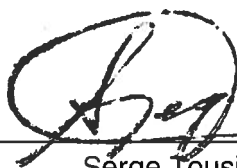
La direction de DCM a pris l'engagement d'assurer un milieu de travail libre de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de discrimination basée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique, la condition sociale et le handicap.

Pour ce faire, DCM s'engage à offrir à tous les employés un milieu de travail harmonieux où le respect règne.

Toute conduite vexatoire qui se manifeste par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, hostiles, non désirés ou discriminatoires, et qui est de nature à porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité d'un employé, sera passible de mesures disciplinaires pouvant inclure le congédiement.

DCM s'engage aussi à protéger l'intégrité physique et psychologique de ses employés dans leur lieu de travail et dans tout autre endroit où ils sont appelés à exercer leurs fonctions.

DCM et ses compagnies membres prônent la préservation de la dignité de leurs employés et désirent que chaque employé soit responsable de créer et de maintenir un milieu de travail libre de harcèlement et de la discrimination.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge', written over a horizontal line.

Serge Tousignant  
Président

2020-10-01

Date